

MIVH'AN 101. Tkiot Choffar (1) – Plusieurs réponses possibles

1. Le Targoum traduit Teroua par :

- a. Yelala
- b. Yevava
- c. Gueniha

2. Les versets sur Roch Hachana mentionnent le mot Chofar :

- a. Dans les deux versets
- b. Dans un seul verset
- c. Dans aucun verset

3. Peut-on doubler la taille d'une Tkia pour qu'elle compte comme deux ? :

- a. Selon la Mishna ça ne comptera que comme une seule
- b. Selon la Mishna ça comptera que comme deux
- c. Selon la Mishna c'est une Mahloket entre Tanaïm

4. La longueur d'une Tkia est :

- a. Comme trois Trouot selon la Braïta
- b. Comme une Troua selon la Mishna
- c. Apparemment comme une Troua selon la Mishna et la Braïta

5. La Guemarra oppose une Braïta à la Mishna sur la Troua :

- a. Car selon Rachi trois Yevavot correspondent à moins que trois Chvarim
- b. Car selon Tosfot trois Yevavot correspondent à moins que trois Chvarim
- c. Car selon Rachi trois Chvarim correspondent à six Yevavot

6. Selon la Mishna on comprend que les Yevavot sont :

- a. Des Yelilot
- b. Des Guenihot
- c. Des Yelilot et des Guenihot

7. On apprend des sonneries du Yovel :

- a. Que l'on doit sonner avec un Chofar
- b. Que les Trouot sont précédées et suivies d'une Tkia
- c. Que l'on doit faire trois séries de sonneries

8. Rabbi Abahou a institué les sonneries de תשר"ת :

- a. Pour être acquitté des deux Tanaïm en une seule fois
- b. Car il y a un autre Tana qui pense que la sonnerie est ainsi faite
- c. Car il se peut que chaque Tana pense qu'on puisse faire les deux

9. Selon Tosfot d'après Rachi, on doit faire des Chvarim courts :

- a. Dans תר"ת
- b. Dans תש"ת
- c. Dans תשר"ת

10. Pour Tosfot :

- a. On peut rallonger une Tkia, puisque que Rabbi Abahou a dit de faire תשר"ת qui implique une longue Tkia
- b. On peut multiplier les Chvarim puisqu'on peut rallonger les Tkiot
- c. On peut multiplier les Chvarim puisqu'on peut multiplier les Trout

1b 2c 3a 4c 5a 6a 7ab 8c 9bc 10c

..... Hatslah'a !.....